



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE VIRIEU LE PETIT N° 3 - AVRIL 2009

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

- Le mot du Maire
- Notre école reste ouverte
- Nos finances
- Assistantes maternelles
- Conseil pratique

INFOS du SIVOM

- La collecte des ordures ménagères du 21 Mai 2009 (ascension) sera reportée au samedi 23 Mai tôt dans la matinée
- A l'étude un ramassage des encombrants qui pourrait être réalisé avant l'été

INFO SEMCODA

- A louer a/c du 01.06.09
1 T4 à Virieu le Petit
Renseignements en
Mairie

**Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,**

Voilà la première année du mandat que vous nous avez confié qui se termine. Globalement, je n'ai que des bonnes nouvelles à vous annoncer, à commencer par notre école qui reste ouverte et qui devrait être épargnée, tout au moins tant que l'effectif actuel se maintiendra. Ensuite, nos finances municipales, suffisamment saines pour mener à bien plusieurs projets importants ont permis de construire notre budget primitif 2009 sans recourir à l'augmentation des impôts. La Communauté de communes du Valromey n'augmentera pas non plus les siens, même si la construction de l'école de Champagne en Valromey entame sérieusement son budget.

Le compte administratif dégage un excédent de 435.000 Euros, et nous permet de réserver un peu plus de 300.000 Euros à nos investissements futurs.

A la lecture du compte rendu du dernier conseil municipal, vous avez dû constater que 4 de nos conseillers ont cru bon de s'abstenir au moment du vote de ce compte administratif. Je déplore l'attitude de ces personnes, toutes membres de l'ancien conseil, et qui, malgré nos efforts d'ouverture leur permettant de jouer un rôle dans les assemblées où notre commune est représentée ont cru bon de se démarquer. Il faut savoir que ces comptes, vérifiés par la Trésorerie, correspondent à l'exécution du Budget qui a été voté à l'unanimité l'an dernier et que ces abstentions restent à ce jour sans explication. Le budget primitif 2009 a paradoxalement été voté à l'unanimité, ce qui rend encore plus obscur leur comportement. Je prends acte de leur choix de se maintenir résolument dans l'opposition ce qui, pour autant, n'affecte en rien ni la bonne marche de la commune ni la réelle volonté d'investissement des sept autres membres du conseil municipal qui sont tournés vers l'avenir et ont un objectif commun : **les intérêts de la commune et le service à la collectivité.**

Cordialement vôtre.

NOTRE ECOLE RESTE OUVERTE

Après avoir été condamnée plusieurs fois, après nous avoir donné bien du souci et du travail, c'est officiel, notre école reste ouverte et même si chaque année une commission paritaire se réunit pour définir, sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, les ouvertures et fermetures, nous avons quelques assurances nous permettant de souffler pour les années à venir. Bien sur notre effectif sera surveillé à chaque rentrée et il faudra le maintenir à son meilleur niveau. La cantine et la garderie mises en place à la rentrée vont nous aider à fidéliser nos enfants et autant le dire de suite, sauf situation exceptionnelle il ne sera plus accordé de dérogation pour les écoles de Champagne ou d'Artemare. Pour améliorer le cadre de vie des élèves de Virieu le Petit, nous avons obtenu du Conseil Général le don de tables de classe pratiquement neuves. Une remise en peinture de la salle de classe sera effectuée bientôt, un ordinateur supplémentaire ajouté aux trois existants. Ce dossier était notre priorité, il est en bonne voie, merci à tous ceux qui nous ont aidés à le mener à bien et particulièrement à notre Conseiller Général qui s'est investi à nos côtés et nous à bien aidés. Il revient à présent aux parents d'élèves de jouer le jeu.

NOS FINANCES

La première année écoulée, arrive le moment de faire le bilan de nos finances, et bien elles sont en bonne santé, le compte administratif est largement en excédent et nous pouvons donc envisager l'avenir avec nos projets. La procédure d'inscription aux subventions de l'Etat nous a imposé de déposer en Préfecture pour fin Février nos projets pour 2009. Ne sachant pas encore si l'école allait se maintenir et par conséquent comment allait évoluer le projet de Mairie, nous avons fait passer le cimetière devant pour ne pas perdre un an. C'est donc un chantier de près de 100.000 Euros (subventions à déduire) qui va être entrepris : réfection du mur d'enceinte, allées, drainage et évacuation des eaux de ruissellement, columbarium et jardin du souvenir, reprise des concessions éteintes. Une trentaine de concessions seront ainsi disponibles, nous donnant une dizaine d'années de tranquillité. Nous allons également déposer un dossier concernant les économies d'énergie à la salle des fêtes : isolation des ouvertures, du

plafond, chaudière. Tous les organismes subventionnant seront sollicités. Pour autant, notre projet de Mairie n'est pas mis à l'écart puisque nous allons rapidement commencer la consultation d'architecte et définir les plans définitifs. Les entreprises seront contactées d'ici l'automne et les travaux devraient être programmés à la suite pour s'exécuter en 2010. Viendra ensuite la mise aux normes d'accessibilité de la salle des fêtes pour 2011. Tous ces projets doivent être financés sur nos fonds propres, sans emprunt. Notre forêt nous aide quand même à hauteur de 70 à 100.000 Euros par année qui sont reversés dans le budget général. Bien suivie par l'O.N.F. elle est en bonne santé, formons le vœu que les conditions actuelles des vente de bois se maintiennent.

CHERCHE ASSISTANTES MATERNELLES

Il est un fait certain, nous manquons d'assistantes maternelles, trouver « une nounou » pour de jeunes parents qui travaillent relève du miracle. Des projets de micro crèches voient le jour ça et là, mais ils sont très coûteux pour les collectivités locales et les parents. Pour finir le déficit de ces structures est réclamé aux communes qui n'ont pas forcément ni les moyens ni la vocation d'y subvenir (*jusqu'à 3000 Euros par enfant/an à charge des communes pour des projets déjà connus !...*). Il faut savoir que la formation des assistantes maternelles est prise totalement en charge, se fait dans la région et qu'ensuite l'activité démarre immédiatement si le logement est agréé. Cette solution est de loin la meilleure pour nos petites communes et si vous êtes intéressée, venez vite vous renseigner en Mairie.

CONSEIL PRATIQUE

Si vous devez vous absenter pour une longue période, si vous êtes en résidence secondaire sur la commune, pensez bien à couper votre arrivée générale d'eau pendant votre absence, les fuites ou rupture de canalisation sont toujours possibles et entraînent à coup sûr de lourdes factures. Si votre compteur n'est pas accessible de l'extérieur, pensez à communiquer en Mairie son index ou à demander que l'agent communal vienne en faire le relevé annuel pendant votre séjour.